

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Pays de Bray : le conservatoire de musique à l'école survivra-t-il à la fin de l'Art et la manière ?

Par Anne Bouchet

4-5 minutes

Après l'annonce choc de la fin de l'association de l'Art et la manière, les présidents de trois communautés de communes du pays de Bray se mobilisent pour permettre au conservatoire de musique à l'école de perdurer à la rentrée de septembre 2025.



Les élus des trois communautés de communes du pays de Bray se mobilisent pour la pérennisation de l'activité de conservatoire de musique à l'école que menait l'association l'Art et la manière - Photo d'archives Paris Normandie



Par Anne Bouchet

Publié: 4 Mars 2025 à 12h14 Temps de lecture: 1 min

Pas question pour les élus du [pays de Bray](#) de voir disparaître le conservatoire de musique à l'école. Fin décembre 2024, l'association l'Art et la manière, qui porte ce dispositif depuis 1997, a pourtant annoncé [la fin de ses activités au 31 mars 2025](#).

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les présidents des trois communautés de communes du territoire (Bray Eawy, 4 Rivières en Bray, Londinières) se sont entendus pour tenter de trouver une solution à la pérennisation du [conservatoire qui a permis à des milliers d'enfants brayons de découvrir le chant et la musique](#), grâce à des interventions de professionnels dans leur classe. En 2024/2025, c'est ainsi près de 4 600 élèves de primaire dans 119 communes qui profitaient de cette activité de l'Art et la manière.

Maintenir les prévisions de financement

« *C'est un travail remarquable qui doit continuer*, a noté [Nicolas Bertrand](#) (président de [Bray Eawy](#)) lors du conseil communautaire de fin février. *On a demandé l'état des interventions en milieu scolaire, le coût et l'ensemble des recettes perçus pour cette activité : les communes, les Sivos, les com com, le Département... Avec ce financement, on est presque à l'équilibre, il doit manquer environ 10 000 €. Avant de trouver une solution de portage du projet, il faut que chacun remette les mêmes crédits pour le budget 2025.* »

C'est pourquoi, comme ces homologues [Éric Picard](#) et [Armelle Biloquet](#), il a écrit aux maires des communes de sa collectivité pour leur demander de maintenir leur participation financière au conservatoire de musique à l'école pour la rentrée 2025. « *Si chacun joue le jeu, on peut sauver la cabane. Si une commune lâche, tout tombe* », prévient Nicolas Bertrand. « *Quasiment tout le monde m'a répondu favorablement* », confie [Éric Picard](#), pour la [communauté de communes des 4 Rivières en Bray \(CC4R\)](#), qui se montre « *optimiste pour la suite. Il y a des emplois à sauver et un apport éducatif et culturel indéniable pour le territoire.* »

Qui pour porter le dispositif ?

Une réunion est prévue le 10 mars avec les services de la Drac (direction régionale des affaires culturelles) pour qu'elle maintienne également sa subvention. Ensuite, ce sera la Région ou encore le Département qu'il faudra convaincre, et obtenir la caution de l'Éducation nationale.

Enfin, il s'agit de trouver qui portera le projet. Ce ne sera pas une des intercommunalités, préviennent les élus, mais plutôt une solution associative, issue du territoire de la CC4R. « *Le projet doit être ficelé autour de la mi-mars pour être prêt pour septembre* », ajoute [Éric Picard](#). Les intervenantes, qui se retrouveront au chômage à compter du 31 mars, sont dans l'attente. Certaines seraient partantes pour poursuivre l'aventure du conservatoire.

Juste pour vous